

Domaines assurés



Circulation



Privé



Santé



Travail



Bail et propriété

Circulation

Couvre des litiges dans le domaine de la circulation routière en qualité de propriétaire, détenteur, conducteur, locataire de véhicules à moteur et de bateaux

Travail

Couvre des litiges dans le domaine du travail en qualité d'employé(e)

Bail et propriété

Couvre des litiges en qualité de locataire d'un appartement et en qualité de propriétaire d'un immeuble habité par la personne assurée

Privé

Couvre des litiges en qualité de personne privée, par exemple, en tant que piéton, passager, cycliste, cyclomotoriste, partie à un contrat, consommateur (marchandises/services), patient, utilisateur d'Internet

Santé

Couvre des litiges en qualité de patient contre des médecins, dentistes, hôpitaux ou autres fournisseurs de prestations médicales

Somme d'assurance

max. CHF 750'000

Frais assurés

- honoraires des avocats, des experts et des médiateurs
- frais de justice et de procédure
- dépens dus à la partie adverse
- frais de déplacement en cas de comparution nécessaire devant un tribunal étranger
- frais de traduction
- émoluments d'écritures et d'arrêté

Avantages

- simple et vaste
- tous les domaines importants sont contenus dans le paquet, soit circulation routière, travail, habitation, vie privée y compris Internet et santé
- libre choix de l'avocat
- pas de franchise
- pas de valeur litigieuse minimale
- couverture mondiale, sans limite en dehors de l'Europe
- consultation juridiques concernant des domaines non assurés
- résiliation possible à tout moment avec effet immédiat possible
- meilleur service (Vainqueur K-Tipp 2016)